



Des cadets militaires pour le 400e de Québec

Par [Pierre Bisailon](#)

Mondialisation.ca, 09 août 2008

[Antirecrutement.info](#) 9 août 2008

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#),

[Militarisation](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

Les Cadets royaux de l'armée canadienne invitent tous les jeunes et leur famille à un grand rassemblement jeunesse sur les Plaines d'Abraham, le 10 août prochain.



Un premier communiqué de presse prévoyait la présence de 4 000 cadets et un programme d'activités comprenant un concours provincial pour tester leurs connaissances sur l'histoire militaire de la ville, une démonstration de biathlon, des concerts devant public et une journée retrouvailles des cadets... Un communiqué daté du 5 août parle plutôt de 2000 cadets qui offriront à la population un spectacle musical spécialement conçu pour le 400e anniversaire de la Ville de Québec. L'histoire militaire de la ville de Québec et le biathlon ont disparu du programme. Notons également que 300 cadets avaient participé le 27 juillet dernier à la commémoration du vol historique (qui n'avait rien de militaire) de Charles Lindbergh, qui atterrissait sur les plaines d'Abraham le 28 avril 1928.

Dans le débat en cours sur le véritable rôle des cadets de l'armée, il est étonnant de voir le mouvement se présenter de plus en plus comme une simple école de leadership, de confiance en soi et de citoyenneté. Si tel était le cas et s'il n'y avait vraiment aucun lien avec le recrutement militaire, il faudrait en conclure qu'en plus de leur mandat de former des soldats, les Forces armées ont également le mandat de former de meilleurs citoyens. Surprenant, puisque en principe, dans un État démocratique comme le nôtre, cette mission doit relever des ministères de l'Éducation et des nombreux organismes jeunesse de chaque province et non du ministère fédéral de la Défense. Devons-nous conclure à la faillite de ces institutions d'éducation, qui auraient besoin de l'assistance de l'armée?

Dans les faits, les cadets de l'armée permettent de sensibiliser des jeunes de 12 à 17 ans à la carrière militaire et de les mettre en présence d'une culture militariste, alors que plusieurs ne sont que des enfants fraîchement sortis de l'école primaire (une analyse détaillée de la situation est disponible sur www.antirecrutement.info/?q=fr/taxonomy/term/30). Compte tenu des besoins actuels en ressources humaines de l'armée, on comprend jusqu'à un certain point que l'État canadien puisse juger bon d'investir annuellement dans les cadets plus de 200 millions par l'entremise du budget du ministère de la Défense. Mais il faut alors se demander pourquoi ce même État, qui a également le mandat de prévenir la violence dans notre société et sur la scène internationale, n'investirait pas au moins autant d'argent pour sensibiliser d'autres jeunes du même âge à des carrières liées à la prévention de la violence et à la gestion saine des conflits. Pensons simplement aux maisons de jeunes, qui pourraient former à la non-violence et offrir des services de médiation en milieu scolaire et en milieu communautaire.

Avec de tels montants, les municipalités, en collaboration avec de nombreux organismes jeunesse, pourraient faire revivre les «terrains de jeux municipaux» autrefois gratuits. Elles pourraient leur donner une vocation d'éducation à la citoyenneté responsable, à la sécurité alimentaire et environnementale, à l'assistance en cas de désastre, à la non-violence et à la paix. Des camps d'été pourraient être aménagés et se dérouler dans nos parcs naturels fédéraux et provinciaux. Ainsi, une majorité de jeunes auraient l'occasion d'acquérir, hors d'un environnement militariste, des habiletés citoyennes et une sensibilité à la richesse de notre nature, grâce à des formations et à des camps d'été gratuits. Un superbe projet combinant la conciliation travail-famille assumé par les municipalités et des initiatives concrètes de prévention de la violence urbaine pouvant donner aux jeunes un sens de l'engagement.

Il est ironique de constater qu'en cette fin de décennie internationale pour l'éducation à la paix et à la non-violence, ce sont 2000 cadets royaux de l'armée canadienne de partout au Québec qui auront seuls les moyens de représenter notre jeunesse et de déployer une gigantesque banderole avec l'inscription «Bonne fête Québec - 400 ans».

Pour davantage d'information sur le sujet et prendre part au débat: AntiRecrutement.Info

La source originale de cet article est Antirecrutement.info

Copyright © [Pierre Bisaillon](http://PierreBisaillon.com), Antirecrutement.info, 2008

Articles Par : [Pierre Bisaillon](http://PierreBisaillon.com)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca